

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 404

Artikel: Femmes députées au Pays-Bas

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ici un moins grand rôle qu'en Chine, on rencontre comme en Occident la prostituée pour cause de misère personnelle; mais on voit aussi, comme en Chine, des jeunes filles qui se livrent à la prostitution pour procurer une aide pécuniaire à leurs parents. Et puis, nous trouvons ici la « geisha », dont le rôle a évolué avec les circonstances de la vie moderne. Alors qu'autrefois, celle-ci avait pour tâche essentielle de divertir par sa conversation et ses talents artistiques ceux que la claustration austère de la femme japonaise privait de l'élément féminin dans les réunions de société, la geisha, maintenant que ces réunions sont plus facilement mixtes, a perdu de son attrait dont a hérité la servante de café. Il est certain que ni l'une ni l'autre de ces professions n'implique forcément que celles qui les exercent se livrent pour cela à la prostitution, mais les autorités compétentes estiment cependant qu'elles en constituent une des avenues. Et bien qu'une loi interdise la vieille coutume de l'adoption des fillettes en vue d'en faire des geishas, certaines provinces trouvent fréquemment le moyen de l'échapper.

Les victimes de la traite internationale sont, nous l'avons dit, moins nombreuses dans les autres régions visitées par la Commission d'enquête. Mais ce n'est pas dire que les calamités, les coutumes encore cruelles, les abandons, les ventes, et les tristes d'enfants n'y sévissent pas: il n'est que de feuilleter le gros volume où nous venons de puiser à pleines mains pour s'en rendre compte. Voici par exemple, une explication de la forte proportion (50 %) de prostituées persanes en Irak: le pèlerinage. En effet, il arrivait constamment, et il arrive encore, que des Persans concluant un mariage temporaire pour avoir la compagnie d'une femme pendant un pèlerinage aux lieux saints de Mésopotamie, une fois arrivés l'abandonnent à son sort, qui est celui que l'on devine. Voici ces petites Siamoises de 7 et 3 ans achetées pour être emmenées à Singapour, où elles deviendront... quoi? Voici ces jeunes filles Annamites enlevées dans une jonque et vendues à un marchand. L'une d'elles, achetée pour 236 dollars d'argent par un homme, en eut une petite fille, mais comme il désirait un garçon, il l'étrangla bêtement. Tout simplement. Et la proportion des petites filles de 11 ans, 10 ans, 8 ans, 7 ans, atteintes de maladies vénériennes à l'hôpital de Singapour! Et les « devadasi » de l'Inde méridionale consacrées aux temples, par des pratiques qui les amènent tout droit à la prostitution! Et les femmes achetées en commun par des groupements d'ouvriers à Rangoon, auxquels elles servent tout à la fois et à tous de ménagères et de maîtresses collectives! Et les lamentables victimes russes de la traite en Extrême-Orient... Mais ce sera pour un prochain article.

(A suivre) E. G.

Suffrage féminin ecclésiastique

A la suite d'une conférence faite récemment à Herisau sur le suffrage féminin ecclésiastique, une discussion nourrie s'est engagée, dont il ressort que, d'une façon générale, les pasteurs et toutes les personnes fortement attachées à l'Eglise sont favorables à la collaboration féminine, tandis que

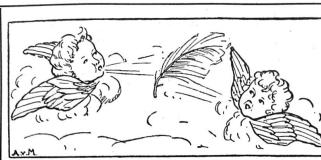
le passé de sa femme et obtient ainsi pour elle le pardon et la paix de sa conscience. C'est un sujet qui rappelle le roman de Tolstoï, *Résurrection*.

Il y a peu de temps, Cécile Lauber a mis à la scène le conte d'Andersen *La petite fille aux allumettes*. Cette pièce, agrémentée de la musique de Luc Balmer, a été représentée avec succès sur plusieurs de nos scènes suisses. Et si nous sommes bien informée, l'auteur travaille en ce moment à une pièce qui est faite pour intéresser un public féministe, car elle y met en scène une réformatrice des lois et des mœurs, et un des actes se passe à un Congrès de femmes.

Spérons que ce beau talent, dont notre pays a tout lieu d'être fier, aura pendant de longues années encore l'occasion de se manifester, et espérons aussi que cette œuvre littéraire si personnelle sera connue de plus en plus. Il est surtout à souhaiter que les ouvrages principaux de Cécile Lauber soient traduits, ce qui permettrait d'agrandir le cercle de ses admirateurs. Quant à nous, si nous avons réussi, par ces quelques impressions et appréciations d'une simple lectrice, à éveiller la curiosité et l'intérêt, nous estimons que cet article n'a pas été écrit en vain.

MARGUERITE ALIOT.

N.D.L.R. — Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que, grâce à l'obligéance de Mme Cécile Lauber, comme à celle de deux amis de notre journal, nous aurons le privilège de publier dans un de nos prochains numéros un fragment de Die Wand-



DE-CI, DE-LA

Fédération suisse des auberges de jeunesse.

L'assemblée de printemps de cette institution, tenue récemment à Bâle, a constaté le réjouissant développement de l'activité de l'œuvre au cours de 1932. Le nombre de ces auberges a passé de 178 à 183, et le nombre des hôtes s'est élevé à 49,547 contre 41,443 l'année précédente et celui des mitées à 87,153 contre 71,969. L'inspiration est en voie de s'implanter fortement dans la Suisse romande depuis la création d'une section vaudoise. Une section genevoise est en préparation. Le comité de la Fédération, présidé par Mme Bodmer, de Zurich, a été réélu pour une nouvelle période statutaire.

La Fédération vient de faire paraître son nouveau *Guide*, qui publie les adresses de 183 auberges, donne en français et en allemand, tous les renseignements utiles, et contient une carte géographique de la Suisse où toutes les auberges sont indiquées. On peut se procurer ce *Guide* pour la somme de 1 franc auprès des sections ainsi qu'au Secrétariat général de la Fédération Seilergraben 1, Zurich 1.

Une femme médecin des écoles, à Biel.

La ville de Biel possède deux médecins des écoles. Jusqu'à ce jour ces deux postes avaient été occupés par des hommes. Mais l'un des titulaires ayant démissionné, les diverses Associations féminines de Biel ont adressé une demande aux autorités de la ville pour que ce poste soit confié à une femme. Ce désir ayant été reconnu légitime, Mme le Dr Emma Moser, secrétaire de l'Association pour le Suffrage, a été nommée. — Berne ayant décidé qu'à l'avenir toutes les écoles du canton devaient être sous le contrôle d'un médecin, nous espérons que plusieurs communes feront également appel à des femmes.

S. F.

N.D.L.R. — N'est-il pas frappant de devoir considérer comme un succès féministe une nomination aussi normale que celle d'une femme

laïques, et ceux pour qui l'Eglise n'est qu'une institution d'Etat comme toutes les autres, sont plutôt opposées à cette collaboration.

L'assemblée, à une forte majorité, se déclare favorable au vote féminin, et la décision suivante fut adoptée: Le Synode est prié d'étudier sérieusement la question du droit de vote pour les femmes dans les questions ecclésiastiques et de la soumettre ensuite éventuellement au vote dans les diverses paroisses du canton. S. F.

Ta femme est-elle naine, baisse-toi pour la consulter.

LE TALMUD.

comme médecin des écoles?... et ceci n'est-il pas caractéristique de notre situation retardée en Suisse?...

Un jubilé.

Le 13 mars dernier, l'Université de Vienne a fêté avec beaucoup d'éclat le 50^e semestre d'enseignement de Mme Elise Richter, la première femme professeur dans une Université autrichienne.

Les Congrès de l'été.

Le mois de juillet 1933 verra accourir à Chicago des femmes de toutes les contrées qu'attiraient une double manifestation: l'une, qu'a annoncée notre précédent numéro, soit le *Congrès international des femmes*, l'autre la *Convention de la Fédération nationale des Clubs de femmes d'affaires et professionnelles*, qui aura lieu du 9 au 15 juillet, et qui sera accompagnée d'une exposition internationale des œuvres dues aux membres de la Fédération. On espère que les Clubs professionnels européens seront largement représentés, et l'une et l'autre de ces assises solennelles vaudront la peine du déplacement.

A propos des budgets de l'instruction publique: une rectification.

Une erreur de copie nous a fait indiquer dans notre dernier numéro un chiffre inexact, en ce qui concerne le pourcentage du budget de l'instruction publique en Prusse relativement au budget total: au lieu de 10,8 %, c'est 18,8 % qu'il faut lire. Nos lecteurs voudront bien tenir compte de cette correction.

Collecte du 1^{er} août et enseignement ménager.

Lors de sa réunion du printemps 1933, le Comité de la Fête du 1^{er} août a décidé à l'unanimité d'employer le résultat de la collecte de 1934 au développement de la formation ménagère et du service de maison.

Cette décision est le résultat d'une pétition d'un certain nombre de grandes organisations suisses, féminines surtout, qui, sur l'initiative de la Commission fédérale d'études du service domestique, espèrent arriver par ce moyen-là à trouver les moyens de mettre à exécution les mesures d'assainissement suggérées en conclusion du rapport *Le service ménager en Suisse*, rapport qui a été analysé ici-même par notre collaboratrice Mme Zwahlen. La décision du Comité de la Fête du 1^{er} août a une grande importance en ces temps de chômage qui nécessitent une autre orientation de la jeunesse féminine.

Les femmes dans la diplomatie

Selon notre confrère *Jus Suffragii*, l'Etat Sud-américain de Nicaragua se montrerait bien plus progressiste que nombre de pays européens qui se targuent de culture démocratique: depuis 1922, en effet, date à laquelle une femme fut nommée consul de Nicaragua dans la grande ville américaine de Detroit, plusieurs autres femmes ont accédé à des postes diplomatiques leur permettant de représenter leur pays à l'étranger.

Ce que ne veulent connaître ni la France, ni la Suisse, pour ne citer que ces pays-là...

lun, inédit en français, qui permettra à chacun d'apprécier par lui-même le beau talent de Mme Lauber.



Publications reçues

ELSE URY: *Benjamine au bord de la mer*. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel; un joli volume illustré, traduit de l'allemand; 4 fr. s.

Encore une série d'aventures de la gentille Benjamine, que nous avons vue et aimée dans les livres précédents: *Benjamine et ses pouponnes*, et *Benjamine à l'école*. Cette fois-ci, la turbulente fillette, en pension au bord de la mer du Nord, nous amuse par ses aventures maritimes, ses jeux

en compagnie d'autres mioches non moins bien déris et très vivants, et les petites victoires qu'elle remporte sur son égoïsme et sa négligence. Un bien joli livre.

J. V.

A. LEMAIRE: *Le rôle social et familial de la sage-femme*. Collection des grands problèmes familiaux. Editions Mariage et Famille, 86, rue de Gergovie, Paris; 7.50 f. fr.

L'auteur établit les prescriptions morales de la profession et fournit les armes spirituelles capables d'aider la sage-femme dans la mission de relèvement qu'elle doit exercer auprès de femmes ignorantes. Considérant la natalité inférieure de la France et de la Belgique, ce livre étudie la morale conjugale et les conséquences de sa violation et donne des indications pratiques pour lutter contre l'infécondité contemporaine. Cet exposé très sincère et d'inspiration très catholique sera certainement apprécié dans certains milieux médicaux, sociaux ou familiaux.

J. V.

RENÉE DURWARD: *Whopee*. Sonor S. A., éditeurs, Genève; 1 vol.

Dans ce charmant volume, Mme Durward nous conte ses randonnées à travers les Montagnes Rocheuses. Partie seule, dans sa chère petite auto baptisée *Whopee* (cri de joie en indien), l'intrépide voyageuse parcourt plus de 15.000 kilomètres, traversant de vastes plaines, côtoyant des lacs, gravissant des cols, passant la nuit dans le désert. Ses récits, empreints de simplicité et de fraîcheur, nous décrivent tour à tour le Yellowstone Park, la ville des Mormons, le Grand Canyon d'Arizona, le nouveau Mexique peuplé d'Indiens aux mœurs les plus curieuses. Tout ceci sans

Au B.I.T.

La prochaine Conférence Internationale du Travail, convoquée à Genève pour le 8 juin, comporte à son ordre du jour cinq questions, dont quatre nous intéressent directement: 1. *La suppression des bureaux de placements payants* (2^{me} discussion); 2. *L'assurance-invalide-vieillesse-décès* (2^{me} discussion); 3. *L'assurance-chômage* (1^{re} discussion); 4. *La semaine de 40 heures*. Nos lectrices se rendent compte d'elles-mêmes combien les problèmes qui seront agités à cette occasion sont importants pour les femmes.

Il est donc intéressant de relever que, dans sa lettre de convocation aux gouvernements, le Directeur du B. I. T., M. H. Butler, a attiré leur attention sur les articles des traités relatifs à la présence des femmes dans les délégations, soit l'art. 7 du Pacte, d'après lequel les femmes peuvent toujours être désignées au même titre que les hommes comme déléguées ou conseillères techniques, quelles que soient les questions traitées, et l'art. 389 de l'Organisation du Travail, qui stipule que, dans le cas où la Conférence aura à examiner des questions intéressant spécialement les femmes, l'un au moins des conseillers techniques devra être une femme. Cette invitation du B. I. T., est assez nette pour que nous puissions espérer que de nombreux gouvernements, continuant leurs traditions des années précédentes ou innovant de nouvelles méthodes, enverront cette année des femmes dans leurs délégations à Genève. Il ne serait pas inutile non plus que les organisations féminines nationales agissent auprès d'eux en s'appuyant sur la circulaire du Directeur du B. I. T. et nous savons que c'est ce que vient de recommander à toutes ses Sociétés nationales affiliées l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Femmes députées au Pays-Bas

Lors des récentes élections hollandaises, 4 femmes seulement ont été élues, soit Mme Bakker-Nort (parti démocratique-libéral), bien connue comme membre actif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qu'elle a notamment représentée dans le Comité Consultatif pour la Nationalité auprès de la Société des Nations; puis Mme Suze Groeneweg (parti socialiste-démocrate), Mme Annie Meyer (parti catholique) et Mme Frida Katz (parti chrétien-historique) présidente du Conseil national des femmes hollandaises.

Deux autres candidates bien connues dans les milieux féministes internationaux, Mme Bakker van Bosse, vice-présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance, et membre très actif du Comité pour l'Association pour la S. d. N., et Mme van Dorp, qui a siégé à la Conférence Economique mondiale de 1927, n'ont malheureusement pas pu franchir le cap de ce scrutin, le nombre des femmes élues ayant baissé cette année de 8 à 4. Réaction, réaction sur toute la ligne... Oui, sans doute, et aussi, comme nous l'analysent Mme Rossi Manus, de qui nous tenons les détails qui précèdent, influence de l'émettement du corps électoral en partis, qui, en Hollande, atteignent le

prétentions, avec le seul désir de communiquer au lecteur la joie de parcourir l'espace, de vaincre l'obstacle. Tout à coup, voici un détail touchant, tel l'accueil d'une vieille Indienne qui héberge dans sa hutte la voyageuse harassée. Ces deux femmes si différentes, mais vaillantes toutes deux, se comprennent à demi-mot, se devinent, et pleurent ensemble sans savoir exactement pourquoi. Le volume se termine par le récit de fêtes indiennes, où les rituels païens les plus anciens, se déroulent en même temps que les cérémonies du culte catholique.

Visions de lumière, de grand air, de gaieté et de courage.

M. C. H.

MARC JULIENNE: *En dissidence*. Édition Figuière, Paris; 1 vol.

Dramatiques aventures du jeune Abdesslaur, qui, ayant dû fuir Onezzan-la-Sainte à la suite d'un crime passionnel, va finir ses jours au milieu d'une belliqueuse tribu de l'Atlas, et tombe dans une embuscade dirigée contre les Français.

Il y a des descriptions parfois intéressantes de la vie arabe, de celle des nomades, par exemple, des tableaux animés et colorés du Maroc et des mœurs indigènes; mais au point de vue littéraire et même grammatical, ce livre aurait un grand besoin de retouches.

M.-L. P.

LUIS LAGARRIGUE: *Politique internationale*. Casa editorial Granier Hermanos, Paris. 1 vol.

Inspiré fortement par les idées philosophiques d'Auguste Comte, ce livre expose, d'abord la notion positive de la patrie, puis, après avoir passé en revue les péripéties de l'âge préparatoire, celui qui a précédé et amené la grande guerre, étudie l'avenir des relations internationales et finit par un appel en faveur de la paix du monde.

J. V.

